

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 103

Rubrik: Feuille officielle suisse du commerce

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le matériel idéal pour le cinéaste professionnel! Films pour prises de vues, pour copies et films sonores.

Nous recommandons tout spécialement le nouveau, l'excellent

Panchromosa Type 41

augmentation de sensibilité 60%
réduction du grain 60%

Demandez-nous un échantillon!

Gevaert Panchromosa Type 41

PHOTO-PRODUITS GEVAERT S.A. VIEUX-DIEU BELGIQUE • AGENCE GEVAERT J. ROOSSENS, BALE 8

se conserver difficilement sans devenir cassant au bout de quelques années.

Les supports actuels ne possèdent donc pas toutes les qualités désirables; on a depuis longtemps cherché à adopter d'autres matières. C'est ainsi qu'on a songé à la cellophane, cellulose régénérée de la viscose. Les films de cellophane ont une épaisseur de 0,04 à 0,05 mm seulement.

Malheureusement, l'émulsion est peu sensible, le film a une résistance mécanique très faible et ne peut être perforé.

Mais, voici qu'une nouvelle matière très différente fait son apparition: le métal. Le film métallique nous apportera-t-il la solution cherchée?

Le support métallique est d'une épaisseur de l'ordre de 0,1 millimètre; l'alliage à 92 % d'aluminium est suffisamment souple pour s'enrouler sur des courbes de faible rayon. Le poids est le même que celui des films en acétate, et le prix de revient un peu inférieur. Il n'est sujet ni à allongement, ni à retrait, et peut être projeté à grande vitesse sans risque d'usure prématûre. La pellicule peut être sensibilisée sur ses deux faces, qui servent ainsi pour deux enregistrements différents.

Le support métallique supprime l'emploi de la gélatine pour retenir les sels d'argent. La surface du métal est rendue poreuse par une légère oxydation, et les sels

sont retenus dans les minuscules cavités ainsi formées. La sensibilité est un peu plus faible, suffisante dès maintenant pour les positifs, les opérations photographiques plus rapides et le grain de l'image plus fin. Les bains ne pénètrent pas dans le support, ce qui accélère le lavage. Le séchage peut être obtenu en chauffant jusqu'à 200°; l'action des agents atmosphériques est également peu à craindre. Le développement, le fixage, le lavage et le séchage sont obtenus normalement en 3 minutes.

Un tel film est évidemment opaque. Les méthodes de projection et de «lecture du

son» inscrites photographiquement sur la piste sonore habituelle doivent donc être modifiées.

La projection s'effectue par réflexion; il n'y a que deux surfaces de réflexion à considérer au point de vue optique. La lumière est réfléchie par la source de la lanterne, directement sur un miroir, et du miroir sur le film, et de là vers l'appareil de projection. Le facteur de transmission de la lumière sur le film est de 77 %. Ce dispositif est possible en raison de la température élevée que peut supporter sans inconvenient sa surface.»

Feuille officielle suisse du commerce

Genève.

3 octobre.

«Warner Bros, First National Films, Inc.», société anonyme ayant son siège principal à Wilmington (Comté de New-Castle, Etat de Delaware), avec succursale à Genève

sous la raison sociale *Warner Bros, First National Films, Inc. Wilmington, succursale de Genève* (FOSC. du 13 août 1938, page 1794). Le conseil d'administration est actuellement composé de: Karl-G. Macdonald, président, Joseph Zybulewski (inscrit) et Walter Stuart Halliday, originaire des Etats-Unis, domicilié à New-York. En outre, les délégués officiels engageant la société par leur signature individuelle sont: Karl-G. Macdonald, président (inscrit); Walter Stuart Halliday, susqualifié, vice-président; Joseph Zybulewski, trésorier.

rier (inscrit), tous trois administrateurs, et Morris Ruffman, secrétaire, originaire des Etats-Unis, domicilié à New-York. Les anciens délégués officiels Albert-Robert Blum, membre et vice-président du conseil d'administration, et Louis Aldrich, secrétaire, sont radiées et leurs pouvoirs éteints.

Montreux.

13 octobre.

La raison *Emile Hinterhauser*, à Montreux-Les Planches, exploitation des Cinémas « Odéon », à Montreux-Les Planches et à Morges (FOSC. du 16 novembre 1939, no. 271, page 2311), est radiée ensuite de cessation de commerce.

13 octobre.

La raison *R. Schwab*, exploitation du « Cinéma Scala », à Montreux-Les Planches (FOSC. du 16 novembre 1939, no. 271, page 2311), est radiée ensuite de décès du titulaire.

13 octobre.

Le chef de la raison *Emile Hinterhauser*, à Vevey, exploitation du « Cinéma Oriental » (FOSC. du 20 avril 1935, no. 92, page 1024), fait inscrire que son genre de commerce est actuellement: exploitation des cinémas « Oriental », à Vevey, « Scala » et « Odéon », à Montreux-Les Planches.

Mimosa » et « La Kermesse Héroïque » de Jacques Feyder, « César », « Fanny » et « Marius » de Marcel Pagnol, « La Bandéra » et « Un Carnet de Bal » de Duvivier, « Crime et Châtiment », « Tarass Boulba » et « Jean de la Lune ». Mais il y a aussi certains films dont la disparition n'aurait pas fait trop de mal et qui ont été apparemment maintenus pour des raisons plutôt commerciales qu'artistiques ou morales. Il va de soi qu'on y cherchera en vain des chefs-d'œuvre de la production américaine.

« Journée du Cinéma. »

La Foire de Marseille a réservé cette année au cinéma la place qui lui convient dans l'ensemble des activités nationales françaises. Une section spéciale illustrera l'œuvre des principales sociétés de production et de la presse cinématographique.

La « Journée du Cinéma », organisée dans ce cadre par les soins de la « Revue de l'Ecran », était une manifestation professionnelle de haute importance. M. Raoul Ploquin, Directeur responsable du C.O.I.C., y donna, avec l'appui des chiffres, un bilan de la situation cinématographique actuelle; Jean Toulout, président d'honneur de l'Union des Artistes, parla de l'acteur de cinéma; des cinéastes connus présentèrent des fragments de productions en cours ou récemment achevées: « Les Hommes sans Peur », « Une Femme dans la Nuit », « Madame Sans-Gêne », « La Troisième Dalle » ainsi que quelques documentaires et reportages.

Exploitation allemande de cinémas français.

Exportation de films suisses.

Quatre films suisses ont été vendus aux pays scandinaves, par l'intermédiaire de l'International Film Press Service (IFIPS) à Stockholm. Ce sont « Die missbrauchten Liebesbriefe », « Wachtmeister Studer », « Weyerhus » et « Dilemma ».

Vedettes françaises en tournée.

Le Théâtre Municipal de Lausanne annonce une série de représentations avec de grandes vedettes du théâtre et du cinéma français. On pourra applaudir cet hiver Gaby Morlay dans une œuvre de Denis Amiel « La Maison Monestier », Valentine Tessier dans « Duo » de Géraldy, et Annie Ducaux dans la nouvelle pièce de Bourdet « Hyménée ». La Comédie-Française nous enverra également plusieurs acteurs éminents, Mary Marquet, Gabrielle Robinne, Aimé Clariond et Jean Hervé.

La Continental-Film de Paris vient d'acquérir, pour la somme de 42 millions de francs, les établissements exploités ou programmés jusqu'ici par la société Leb. Treize salles dans la zone non-occupée passent ainsi sous contrôle de la compagnie allemande, dont 8 cinémas à Marseille — Capitole, Majestic, L'Ecran, Noailles, Roxy, Club, Camera et Studio —, 2 à Toulon, un à Nice, à Cannes et à Nîmes. Ce changement d'exploitation ne manquera pas, comme le souligne le « Figaro », de provoquer quelques bouleversements.

Vedettes-Ecrivains.

Films rescapés.

Les plaintes de la presse française ne sont pas restées sans écho.... Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique a accordé une dérogation aux nouvelles prescriptions et autorisé la projection, durant une année encore, d'environ 70 films antérieurs au 1^{er} octobre 1937. Nous trouvons avec plaisir dans les listes officielles les titres de quelques productions de grande valeur: « La Maternelle » de Jean Benoit-Lévy, « A Nous la Liberté » de René Clair, « Le Grand Jeu », « Pension

La gloire des auteurs devenus cinéastes a, semble-t-il, rendu jaloux les cinéastes français. A leur tour, ils se mettent à écrire, profitant des longues heures de loisir ou des « vacances » involontaires. Entre les prises de vues pour « La Venus Aveugle », « Viviane Romance » a mis en chantier un livre « Le Métier des Vedettes », livre de confidences et d'expériences. Cécile Sorel, dont les aventures ont défrayé si longtemps les colonnes des journaux parisiens, écrit ses mémoires, de même Emile Drain, lui aussi ancien sociétaire de la Comédie-Française

SUISSE

Un nouveau studio à Zurich.

La Suisse aura bientôt un *quatrième studio*, qui sera aménagé à Zurich dans les anciens halls du Tennis Bellerive. Construit d'après les plans de l'architecte M. Otto Dürr, créateur du studio Radio-Zurich, il sera exploité par la société « Film Studio Bellerive A.G. » récemment fondée avec un capital de 150.000 fr. et assurée du concours d'éminents experts cinématographiques.

La nouvelle entreprise disposera, dit-on, des moyens financiers suffisants et donnera pleine satisfaction aux exigences techniques et artistiques modernes.

Décisions de la Censure bâloise.

La Commission de Censure à Bâle, examinant les films en vue de leur projection devant des jeunes spectateurs, a autorisé « Edison the Man » avec Spencer Tracy, ainsi que « Heidi » avec Shirley Temple (sous condition toutefois qu'il ne sera pas fait mention du livre de Johanna Spyri trop librement adapté). Un autre film avec Shirley par contre, « Suzanne », a été refusé vu son contenu peu approprié à la jeunesse et certaines scènes de terreur et de combat. On n'a pas admis non plus, fait étonnant, le film « Ben Hur » tourné il y a 15 ans dans une version muette et sonorisé ultérieurement.

La Commission s'élève contre la conception erronée qu'un film avec une vedette enfantine soit forcément pour les jeunes; seul importe le contenu du film et sa valeur éducative. Elle regrette que le nombre des films pouvant être admis sans hésitation soit si limité, et demande que les pro-

ducteurs suisses réalisent davantage des films pour la jeunesse.

FRANCE

Films rescapés.

FRANCE